

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73096

Objet

Vente de matériel
réformé

DATE DE CONVOCATION

13 mai 1973

DATE D'AFFICHAGE

13 mai 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 19

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
24. MAI 1973
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
(Art. 46 du C. M.)

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le dix huit mai à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHE, MM. BUJARD,
DUFOUR, BUCHET, COLLE, BARDE, MONTRON, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD,
DOMECQ, BERLAND, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par Mme FAVIERE
Mme BIDEAU par Melle FOUCHE
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. BOUCHET, STIPAL, NAULIN, LARGETEAU, BROTREAU
EXCUSES : MM. TETARD - BOUTET

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Certaines machines, outils et outillage qui ont été achetés
à la Société Générale de Menuiserie sont trop usagés pour pouvoir
être utilisés par le personnel des Ateliers Municipaux de ROYAN.

Il serait bon en conséquence que ce matériel inutilisable
pour nos services soit mis à la réforme et vendu au plus offrant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission des Finances,

DECIDE :

- de vendre le matériel réformé désigné ci-après pour une somme
de 11 000 F à M. GUILLERMAIN Marcel qui a fait la meilleure
offre :

- 1 raboteuse	500
- 1 toupie SAGEM	4 000
- 1 tenoneuse	2 000
- 1 tronçonneuse	300
- 1 déligneuse	500
- 2 mortaiseuses à chaîne	400
- 1 scie circulaire	600
- 1 scie à ruban	1 000
- 1 combiné	1 400
- 2 perceuses suspendues	300

TOTAL 11 000 F

- d'encaisser la recette correspondante au chapitre 900-9 du Budget 1973.

Fait et délibéré À ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Membres présents

(au nombre de)

M. le Maire

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



M. le Maire
M. l'Adjoint Délégué
M. le Secrétaire Général
M. le Trésorier

M. le Maire

27/07/73

27/07/73

85
84
83